

## E.D.P.A.M.S. Jacques SOURDILLE

### Présidente du Conseil d'Administration :

Madame Anne FRAIPONT

### Directeur :

Monsieur Jacky MARTIN ☎ 03 24 30 70 55

### Directrice-adjointe :

Madame Alexandra COTREAU ☎ 03.24.33.76.68

### Secrétariat de Direction :

Madame Catherine HERBOUX ☎ 03.24.30.70.55 ☎ 03.24.30.63.48

### Médecin :

Médecin psychiatre, chef du service médico-psychologique :

Madame le Docteur Corinne FREVILLE ☎ 03.24.30.70.73

### Cadre supérieur socio-éducatif :

Madame Monique DESWAENE ☎ 03.24.30.70.85

### Coordonnateur pédagogique :

Monsieur Guillaume QUEVAL ☎ 03.24.30.70.89

### 1 Cadre socio-éducatif :

Monsieur Régis SIMON ☎ 03.24.30.70.87

### Service d'accompagnement et de suite :

Mademoiselle Claire ROBIN ☎ 03.24.30.70.42

### Personne qualifiée :

Docteur Danièle VITEAU : ☎ 03.24.59.71.50

### INSTANCE DE PARTICIPATION :

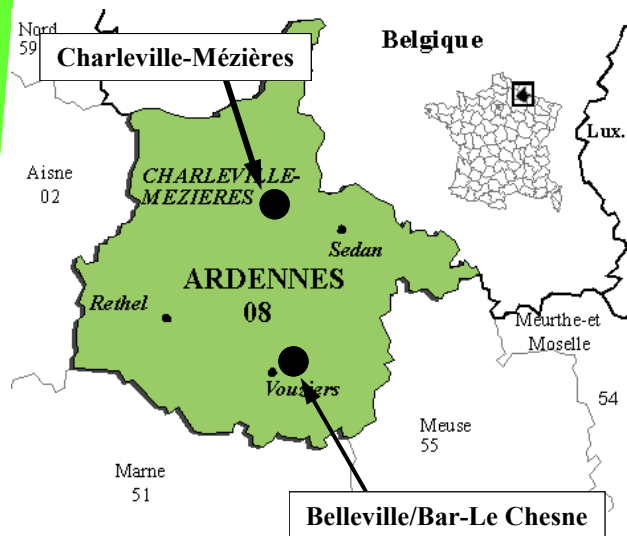
#### Le Conseil de Vie Sociale

#### Il comprend :

- des représentants des personnes accueillies ou prises en charge,
- des représentants des familles ou des représentants légaux,
- des représentants du personnel
- un représentant de l'organisme gestionnaire
- un représentant de la commune

Il se réunit au moins 3 fois par an

## Sites : BELLEVILLE/BAR-LE CHESNE CHARLEVILLE-MEZIERES



### Adresses et coordonnées téléphoniques :

Route de Chatillon/Bar  
08240 BELLEVILLE/BAR

☎ 03.24.30.70.73 - ☎ 03.24.30.27.00

Grande Rue

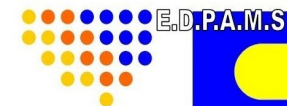
08390 LE CHESNE

☎ 03.24.30.70.73 - ☎ 03.24.30.27.00

4, rue Noël

08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

☎ 03.24.53.04.71 - ☎ 03.24.58.09.52



Enfants/Adolescents : IME-ITEP-SESSAD-CAFS-Foyer Répit  
Adultes : ESAT-EA-FO-FAM-SAVS-SAMSAH-FH

## E.D.P.A.M.S.

Jacques SOURDILLE

Etablissement Départemental Public  
d'Accompagnement Médico-Social  
**08240 BELLEVILLE/BAR**

☎ 03.24.30.23.11 ☎ 03.24.30.21.83

## I.T.E.P

Institut Thérapeutique,  
Educatif et Pédagogique

Agrément pour enfants et adolescents de 6 à 18 ans

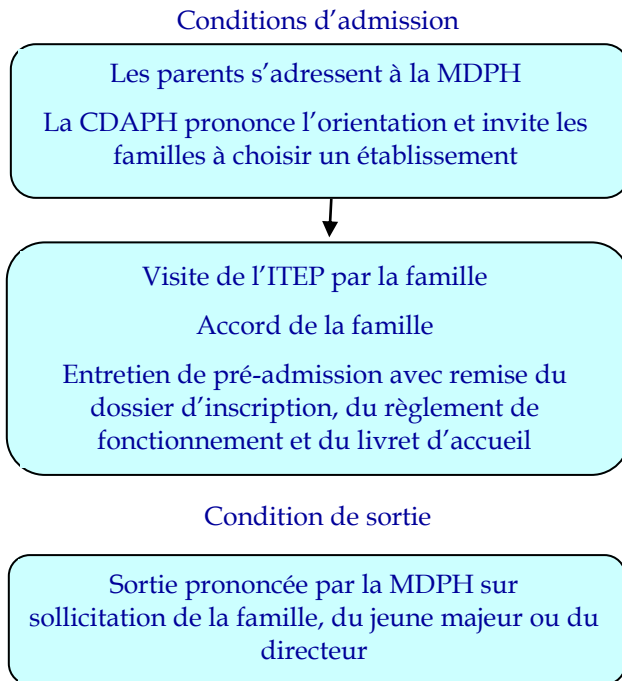
Garçons et filles

Difficultés psychologiques

en internat et demi-internat

Capacité : 45 places

## Conditions d'admission et de sortie :



## Le personnel :

**Responsables du service éducatif et social :** cadres socio-éducatifs placés sous la responsabilité du directeur et du cadre supérieur socio-éducatif

**Secrétariat :** secrétaire

**Travail éducatif et de vie quotidienne :** assistants socio-éducatifs, moniteurs éducateurs, éducateurs techniques, moniteurs d'ateliers, éducateurs sportifs

**Suivi thérapeutique :** médecin psychiatre, infirmières, psychologues, orthophonistes, psychomotricien (ne) s, médecin généraliste, kinésithérapeute vacataire

**Accompagnement à la sortie :** assistante sociale ou assistant socio-éducatif

**Autres :** maîtresses de maison, veilleur (se) s de nuit, services généraux

## Le Projet :

« Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques accueillent les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ils se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé ».

Décret n° 2005-11 du 6 JANVIER 2005

L'objectif principal de l'ITEP est d'accompagner le jeune à retrouver une place dans son environnement familial et social, en réapprenant le respect :

- des liens et des personnes
- des règles de vie et de la loi en général
- des obligations (scolaires, vie sociale),
- de soi-même

en l'invitant :

- aux efforts nécessaires à l'évolution de sa situation personnelle

Pour cela, un dispositif d'accueil, de soutien et de soins est mis en place :

- par une scolarisation ou une formation adaptée,
- par des soins si nécessaire,
- par un hébergement adapté à son âge,
- par un cadre relationnel, éducatif et de loisirs personnalisés.

Chaque fois que cela est possible, l'enfant est scolarisé dans les écoles locales.

La collaboration avec la famille est indispensable aussi mettons-nous en place de s rencontres et des réunions.

Les stages et situations d'intégration font l'objet d'accords et de conventions avec le jeune, sa famille, l'école, les entreprises et les artisans.

L'équipe coordonne ses actions avec les autres services agissant vers l'enfant : AEMO, Justice, Direction des Solidarités.

**Modalités d'accès au dossier :** chaque usager ou son représentant légal a librement accès à son dossier. Il doit en faire la demande écrite auprès du Directeur et peut se faire assister par toute

personne de son choix.

## Informations pratiques :

**Calendrier d'ouverture :** 208 jours

**Périodes de fermeture :** une semaine en Novembre, une semaine à Noël, une semaine en Février, une semaine à Pâques, le mois d'Août.

**Absences :** elles doivent être signalées et justifiées. Une autorisation d'absence doit être demandée au directeur par courrier.

**Visites :** les parents ou représentants légaux peuvent rencontrer l'enfant dans l'institution si rien ne s'oppose au plan juridique à cette démarche. La date et les modalités doivent être arrêtées avec le chef de service

**Transports :** assurés par des taxis et par des transports collectifs (bus ou minibus de l'ITEP), dans les transports collectifs, l'accompagnement est assuré par des éducateurs de l'établissement.

Le règlement de fonctionnement s'applique durant les transports.

**Horaires d'ouverture :** 09 H 00-16 H 30 du Lundi au Vendredi.

**Régime :** demi-internat, internat de semaine,

**Restauration :** Les repas sont confectionnés par la cuisine centrale de Belleville ou de Montcy Notre Dame, les menus sont élaborés par une diététicienne.

**Hébergement :** en chambre individuelle, en chambre à 2 lits, avec cabinet de toilette individuel ou salle de bain collective.

**Assurance :** l'ITEP est couvert par une responsabilité civile.

**Frais de séjour :** pris en charge par l'assurance maladie.

**Argent, objets de valeur :** sont acceptés mais sous certaines conditions (voir règlement de fonctionnement).